

Cour de Cassation (Rentrée solennelle du 18 janvier 2013).

Le Président HOLLANDE s'est adressé à l'ensemble de la magistrature française pour rappeler que l'Institution judiciaire devait être défendue dans son autorité et sa légitimité.

Une réforme du Conseil supérieur de la Magistrature est promise de façon à donner davantage d'indépendance aux juges. Les personnes extérieures seront en nombre plus limité et un collègue indépendant les désignera.

Pour l'avenir il sera interdit par la loi de donner des instructions individuelles.

- Une justice de proximité plus simple et plus accessible et l'ensemble des contentieux sera regroupé en une seule juridiction de première instance.

Les procédures de conciliation et de médiation seront favorisées.

L'éditorialiste du Dalloz hebdomadaire du 24 janvier 2013 (Félix ROME) intitule son éditorial « *Après les petits pois, les bisounours* ».